

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de la Session inclusive du Grand Conseil

Neuchâtel, le 13 juin 2024

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames et Messieurs,

Chers-ères ami-e-s

C'est avec un plaisir non-dissimulé et aussi une certaine émotion que j'ai participé ce jour à cette session inclusive au Grand Conseil neuchâtelois. Je m'engage depuis des années – hier professionnellement et aujourd'hui politiquement - pour la participation pleine et entière des personnes vivant avec un handicap à la société, et donc à la vie politique. Des événements comme celui-ci sont une très belle étape pour toutes les personnes concernées et pour toutes celles qui s'engagent comme moi dans ce combat. L'objectif reste pourtant à atteindre : que les sessions « standards » du Grand Conseil soient véritablement inclusives, c'est-à-dire avec des élu-e-s vivant avec un handicap. Une session extraordinairement inclusive telle que celle-ci, c'est bien. **Des sessions ordinairement** inclusives telles qu'on les espère rapidement, c'est mieux !

Avec cette session inclusive au Grand Conseil, nous voilà arrivés au terme des Journées d'action pour les droits des personnes vivant avec un handicap dans le canton de Neuchâtel. Ces journées voulaient célébrer un double anniversaire :

- Les 10 ans de la ratification par la Suisse de la Convention relative aux droits des personnes handicapées
- Les 20 ans de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité des personnes handicapées.

Cela méritait assurément une belle fête ! Toutefois, au risque de gâcher un peu cette fête, je dirais qu'un peu de retenue et de sens critique s'imposent. Le chemin à parcourir reste en effet encore long :

- Le regard de la société sur les handicaps n'a pas encore changé.
- Le changement de paradigme que nous appelons de nos vœux depuis des années n'est pas encore réalisé. Ce que nous voulons, c'est que la société s'adapte à la diversité de la population, et non que les personnes vivant avec un handicap s'adaptent. Les obstacles ne sont pas inhérents aux handicaps, mais à la société qui les pose.

Pour que tout cela soit possible, il est indispensable que tous les acteurs et actrices concernés unissent leurs forces et tirent à la même corde. Ce qui a précisément été le cas pour l'organisation de ces journées d'action 2024. Je tiens, en mon nom personnel et au nom du Conseil d'Etat, à vous remercier toutes et tous pour votre engagement dans cette campagne.

Grâce à vous, chers auto représentantes et auto représentants, chers partenaires, plus de 40 actions se sont déroulées sur le territoire neuchâtelois durant le mois qui vient de s'écouler. Cela a permis de sensibiliser un public large et parfois non averti. Cela a aussi été l'occasion de renforcer les collaborations entre l'Etat et les ONG actives dans le domaine – si vous me permettez de résumer votre multitude et votre importance par ces 3 petites lettres. C'est grâce à votre travail, couplé à notre volonté politique claire, que le changement de paradigme pourra s'opérer au sein de la société. Le plus rapidement sera le mieux !

Participer pleinement et entièrement à la société n'est possible que si la société est suffisamment inclusive et que la diversité est perçue comme une richesse. La volonté du Conseil d'État d'évoluer vers une telle société est devenue concrète lorsqu'il a adopté en

août dernier le premier plan d'action cantonal en matière d'inclusion des personnes vivant avec un handicap. Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre de la loi cantonale en la matière. Ces deux éléments – loi et plan d'action – placent Neuchâtel en canton pionnier en matière d'inclusion en Suisse. Après l'apéro de ce soir, je pars d'ailleurs directement pour Andermatt – ma valise est prête - afin de présenter notre inclusion à la Neuchâteloise à mes homologues de tous les autres cantons suisses.

Je tiens ici à remercier sincèrement et chaleureusement toutes les personnes qui ont été impliquées dans l'organisation et la réalisation de ces journées d'action cantonales. En particulier :

- Le bureau et le secrétariat du Grand Conseil pour cette session inclusive
- Les personnes concernées par le handicap
- Les partenaires des différentes actions proposées au public neuchâtelois.

Vous avez amélioré la visibilité des personnes vivant avec un handicap et avez amené le public à se poser la question de l'inclusion. Les sacs « Avenir inclusif » réalisé par les Ateliers partenaires d'alfaset vous ont été distribués en guise de remerciement. C'est bien symbolique, tout comme les grands bravo et merci que je vous adresse ici...

Moins symboliquement et plus pragmatiquement, le travail va se poursuivre avec vous ! Nous mettrons le thème de la participation politique des personnes vivant avec un handicap sur l'agenda politique jusqu'à ce qu'il devienne une réalité **ordinaire**. Les pétitions que vous avez discutées et que vous avez signées cette après-midi seront déposées au Grand Conseil pour y être traitées dans les prochains mois. Après avoir été traitées, et je l'espère acceptées, leur traitement prendra encore du temps. Mais vous pouvez compter sur le fait qu'elles seront activées et mises en travail, parce que l'inclusion, même si son chemin est encore semé d'obstacles, est une volonté clairement affichée par le Conseil d'État dans son programme de législature.

Avant de conclure, je souhaite encore remercier l'équipe du SAHA, le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte au sein de mon département, en particulier Mesdames Nathalie Christen, Julie Chabloz et Magaly Hanselmann, pour leur immense travail.

Sans prolonger, je vous souhaite de terminer cette journée autour d'un agréable apéro. Je me réjouis que les échanges initiés durant ces semaines de sensibilisation, et en particulier durant cette session encore extraordinaire, déploient leurs effets concrets au-delà de cet événement.

Vive l'inclusion ordinaire !